ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962 (2e tour)

ÉLECTRICES, ELECTEURS DES 1er et 4e ARRONDISSEMENTTS DE PARIS

LE PARTI UNIQUE MENACE LA LIBERTÉ



Vous connaissez les résultats du 1er tour de scrutin

Le COMMUNISTE ne peut être élu

Restent SEULS en présence :

LE CANDIDAT DU PARTI UNIQUE

ET

LE CANDIDAT

DE DÉFENSE RÉPUBLICAINE

Jean LEGARET

DEPUTE SORTANT

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat

COMME EN 1958, VOUS AVEZ ETE 12.000 A VOTER AU PREMIER TOUR POUR JEAN LEGARET

COMME EN 1958, VOUS ELIREZ AU DEUXIEME TOUR JEAN LEGARET

Devant la menace du Parti unique, les divergences sont secondaires

RÉPUBLICAINS C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE

NE LA PERDEZ PAS

VOTEZ

JEAN LEGARET

HABITANTS des 1er et 4e ARRONDISSEMENTS

Vous connaissez depuis de NOMBREUSES ANNÉES

Votre élu JEAN LEGARET

CE N'EST PAS UN HOMME DE PARTI

Accepterez-vous de PERDRE VOTRE VOIX
en élisant le représentant d'un PARTI déjà démesuré et qui se veut UNIQUE ?

Ou imposerez-vous CELUI QUI CONNAIT VOS PROBLÈMES
DÉFEND VOS INTÉRÊTS

ET VOUS QUI N'AVEZ PAS VOTÉ dimanche

NE LAISSEZ PAS LE DESTIN DU PAYS, LE VOTRE
ET CELUI DE VOS ENFANTS SE DECIDER SANS VOUS

VOTEZ
VOTEZ RÉPUBLICAIN
VOTEZ JEAN LEGARET

SON ACTION D'HIER garantit SA MISSION DE DEMAIN

SON ACTION D'HIER

- Il a été un des premiers à dénoncer les vices de la IVe République qu'il nomma une MEDIOCRATIE.
- Il a sans cesse exigé le respect de la Constitution et de la loi, expression de la volonté de la Nation.
- Il a lutté contre la superfiscalité et l'accroissement des charges des contribuables.
- Il a proposé un projet de réforme des Halles de Paris approuvé par l'unanimité des représentants des professionnels, des travailleurs, des consommateurs.
- Il a obtenu le vote d'une loi protégeant les vieillards.
- Il a réclamé et obtenu des crédits pour la construction de logements et d'écoles.

SA MISSION DE DEMAIN

- La restauration d'un véritable régime représentatif refusant tout à la fois LE POUVOIR PERSONNEL et LE RETOUR AU SYSTEME DES PARTIS.
- La réorganisation de l'agglomération parisienne par la réforme du district dans un esprit libéral.
- La réforme du circuit de distribution des denrées alimentaires par l'application du PLAN LEGARET.
- Une politique hardie de la jeunesse.
- Une protection efficace des vieillards et des économiquement faibles.
- Un plan réaliste de construction d'écoles et de logements mettant fin à la crise scolaire dans le respect des lois et de toutes les croyances.

VOUS VOTEREZ

Jean LEGARET

COMBAT ET PRESSE DE FRANCE réunis, 18, rue du Croissant, Paris-2e